

Classes à Horaires Aménagés Musique Primaire

Groupe scolaire Simone Veil
Cognac

RÉUNION D'INFORMATION

Lundi 25 mars 2024

Groupe scolaire Simone Veil
À 18h30 au site du champ de foire
1 rue du Château d'eau à Cognac

Entrée
en CE1



CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE

38 rue du Charmant 16100 Cognac
Tel : 05 45 82 19 39 / conservatoire@grand-cognac.fr

La CHAM,
c'est quoi ?



Entrée
en CE1

Je m'inscris
rentrée en CE1

Chaque année, les parents peuvent faire la demande pour leur enfant d'une inscription en Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM).

Ces classes permettent aux élèves particulièrement motivés par les activités musicales de recevoir dans le cadre de l'école un enseignement complémentaire à l'enseignement général dispensé par des professeurs du conservatoire.

Les élèves bénéficient d'un aménagement de leur emploi du temps, sans qu'aucune discipline de la formation générale ne soit supprimée, ni le programme modifié.

La complémentarité de l'enseignement scolaire général et de l'enseignement musical est assurée par un travail en partenariat des professeurs de l'école et des professeurs du conservatoire.

Il ne s'agit en aucun cas d'une orientation. Tous les élèves de CHAM ont accès aux filières de l'enseignement général et technologique à l'issue du primaire. **Le contrat est d'une durée de 4 ans (du CE1 au CM2)**

L'orientation de cette classe est à dominante vocale.

- » Vous devez inscrire votre demande sur le formulaire remis soit par le conservatoire de musique et d'art dramatique de Grand-Cognac, soit par l'école, soit sur les sites internet de l'académie ou du conservatoire.
- » Les candidatures seront reçues au secrétariat du conservatoire jusqu'au **04 AVRIL 2024**.

La commission d'admission se réunit pour examiner les demandes ; elle est présidée par l'Inspecteur d'Académie ou son représentant et rassemble des représentants de l'Education Nationale, du conservatoire de Grand-Cognac et du service de la vie scolaire.

La liste des enfants retenus est établie par la commission en tenant compte de la motivation de l'élève, de son dossier scolaire et du nombre de place disponible. Aucun niveau musical exigé pour l'entrée en CHAM CE1.